****

**Notice pour le dossier de demande d’aide financière pour les
étudiant.e.s de l’Observatoire de Paris**

Le fonds d’aide sociale à l’Observatoire de Paris a été mis en place par l’Unité Formation Enseignement, sur un budget alimenté en partie par la CVEC et en partie par des ressources propres, pour répondre à des besoins urgents et ponctuels d’étudiant.e.s se trouvant dans des situations financières difficiles.

**Fonctionnement**

Le fonds d’aide sociale est réservé aux étudiant.e.s du Master inscrits à l’Observatoire. Les doctorant.e.s ont la possibilité de solliciter de l’aide au CESOP qui dispose également d’un fonds d’aide sociale.

Le fonds d’aide sociale représente une aide ponctuelle pour des étudiant.e.s qui se trouvent dans des difficultés financières temporaires et imprévues, à caractère urgent. Le fonds ne peut pas constituer un soutien financier régulier.

Les étudiant.e.s seront informé.e.s de son existence en début de l’année universitaire, mais il n’est pas prévu de lancer un appel annuel aux demandes. En l’absence de demandes justifiées dans une année, le budget est reconduit à l’année prochaine.

**Composition et Fonctionnement de la commission d’attribution**

Une commission - composée de l’assistante sociale, la responsable de la scolarité, les deux représentants étudiants/doctorants CS et CA, un membre de la direction de l’UFE - décide de l’attribution de l’aide sociale et des montants.

La commission pourra être saisie à tout moment à la demande d’un.e étudiant.e inscrit.e à l’Observatoire de Paris, qui devra envoyer un dossier de demande à l’assistante sociale comme personne de contact. Le dossier sera anonymisé avant d’être envoyé aux autres membres de la commission. Une date pour une réunion de la commission sera décidée le plus tôt possible et communiquée à l’étudiant.e ayant fait la demande.

Lors des réunions, la commission décidera de l’acceptation des demandes et des montants de l’aide en fonction des besoins et du budget disponible.

**Critères et montant des attributions**

Chaque demande doit être accompagnée d’informations détaillées sur les ressources de la personne faisant la demande et sur les ressources de ses parents, ainsi que d’un minimum de justificatifs, qui seront évalués par la commission. Il est essentiel de fournir une justification détaillée et cohérente de toute demande avec le dossier.

La commission est souveraine dans ses décisions des attributions, dans la limite des fonds disponibles.

L’achat d’ordinateurs n’est pas éligible à la demande d’une aide sur ce fonds, mais l’UFE peut prêter un ordinateur sur une demande informelle auprès des responsables des formations et contre le dépôt d’un chèque de caution.

**Liste des pièces demandées**

* carte d’Identité/Passeport
* Attestation de bourse (Crous et autres)
* Bulletins de salaire et/ou copie de la convention de stage
* Attestation d’APL
* Attestation de prestation de la CAF
* Quittance de loyer
* L’avis d’imposition de vos parents (même si vous êtes vous-même imposable)
* Relevé d’identité bancaire (original ou impression pdf depuis le site de votre banque)

Une attestation sur l’honneur attestant l’exactitude des informations fournies pourra être jointe au dossier en cas d’impossibilité de produire certains documents.

****

**Formulaire de demande d’aide financière**

**(à envoyer à assistante.sociale@observatoiredeparis.psl.eu)**

Vous-même (*Partie confidentielle*)

Nom :

Éventuellement, nom d’époux(se) :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mail : Téléphone :

*Je certifie sur l’honneur l’exactitude des informations communiquées dans le dossier*

Signature

Votre situation familiale

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Avez-vous des enfants à charge ? Oui  Non Si oui combien :

Votre scolarité pour l’année en cours

Êtes-vous bien inscrit administrativement à l’Observatoire de Paris ? Oui  Non

Statut :

 Année d’étude M1  M2  césure 

Votre logement

Mode de logement :

Coût mensuel :

*Si colocation, n’indiquer que la part de loyer à votre charge. Montant hors frais d’assurance, EDF,etc que vous pourrez détailler ci-dessous*

Vos parents

Profession du parent 1 :

Profession du parent 2 :

**Les enfants à la charge de vos parents (vous excepté)**

|  |  |
| --- | --- |
| Age des autres enfants àla charge de vos parents | Boursier(e) |
| Oui | Non |
|  |  |  |
|  |  |  |

A quel foyer fiscal êtes-vous rattaché ? Le vôtre 

 Celui de vos parents 

 Celui d’un de vos parents 

 Autre……………………….

Revenu fiscal de référence du foyer fiscal de vos parents :

Votre budget mensuel

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Vos ressources***(y compris les aides sociales obtenues)* |
| Salaires |  |
| Bourse *(Crous, Fondations, PG, etc…)* |  |
| Allocations *(APL, …)* |  |
| Gratifications de stage |  |
| Autres ressources*(aide parentale, pension alimentaire, etc)* |  |
| Emprunt |  |
| **Total** |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Vos dépenses** |
| Loyer |  |
| Téléphone |  |
| Internet |  |
| EDF |  |
| Transport *(Navigo et frais éventuels si famille hors Ile de France)* |  |
| **Total** |  |

Utilisez l’espace ci-dessous pour apporter des informations sur votre situation actuelle : dépenses particulières ou frais supplémentaires liés à votre situation familiale, médicale, d’études, etc… Cette partie permet à la commission d’ajuster la distribution du fonds d’aide en fonction des besoins spécifiques des demandeur.euse.s.

**Attention : Votre demande ne sera pas examinée si vous n’avez pas rempli cette partie.** Merci de ne pas y mentionner vos noms et prénoms.